



**Matthieu Ricard,  
Christophe André,  
Alexandre Jollien**  
Comment se libérer

**Venezuela**  
Voyage  
au bout  
de l'enfer

**Le prisonnier**  
Deux mois  
dans la vie de  
Carlos Ghosn



# Le Point

[www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) Hebdomadaire d'information du jeudi 17 janvier 2019 n° 2420

L 13780 - 2420 - F. 4,90 €



## L'art de négociier

Avec son employeur,  
son conjoint, ses enfants,  
en affaires, en politique...  
(avec ou sans gilet jaune)  
**Le nouveau mode d'emploi**

« Le Corbeau et le Renard » version « win-win »

Dusault.

ILLUSTRATION : DUSAULT POUR « LE POINT », JULIEN FAURE POUR « LE POINT », JOEL SAGET/APP.

ALLEMAGNE : 5,70 € - BÉNÉDICTION : 4,90 € - CANADA : 6,00 \$ CAN - SUISSE : 6,90 CHF - DOM : 4,90 € - TOM : 7,50 CFP - ESPAGNE/GRECE/ITALIE/PORTUGAL CONTINENTAL : 4,90 € - MAROC : 4,2 MAD - TUNISIE : 6,50 TND - CÔTE D'IVOIRE/CAMEROUN/GABON/SENÉGAL : 3,500 CFA

# Comment se faire obéir de ses enfants



**Autorité.** Les plus redoutables des négociateurs, ce sont... eux. Cas pratiques.

PAR CLAIRE LEFEBVRE

Tous les soirs, c'est le même «combat». Ugo, 9 ans, et Augustin, 6 ans, refusent d'aller au lit. «Ils traînent pendant le brosse des dents, ils demandent une deuxième histoire, ils veulent boire de l'eau, leur pyjama les gratte, ils ont peur de quelque chose dans leur chambre... Ils font preuve d'une imagination désespérante», raconte leur mère, qui peut ainsi passer deux heures en pourparlers. «Cela finit généralement par des cris, des pleurs, et le sentiment d'être nulle», explique cette cadre de 39 ans, qui dit avoir tout essayé : manière douce, passage en

force, chantage, marchandage... Voilà le genre de cas pratiques auxquels Béatrice Sabaté est confrontée lors de ses ateliers de coaching parental. «Le terme "négociation" arrive en tête des difficultés évoquées, au même titre que la gestion des écrans, l'agressivité verbale et le non-respect des limites», indique la psychologue et membre fondatrice de l'association Discipline positive France. Une méthode éducative associant bienveillance et fermeté, importée des Etats-Unis. «Sorties, vacances, menu du dîner, station de radio écoutée dans la voiture, notes, punitions... tout est matière à discussion», rapporte la psychologue.

Dur, dur d'éduquer un enfant aujourd'hui. Selon un sondage Ipsos

**« Il faut impliquer l'enfant dans la prise de décision. »**  
Béatrice Sabaté, psychologue

publié en octobre 2011, 67 % des parents estiment manquer d'autorité. En cause ? Une perte de repères. Car l'époque a changé. Les vieilles recettes ne fonctionnent plus. «Le rapport à l'autorité n'est plus le même qu'il y a ne serait-ce qu'une génération. On le voit dans les entreprises, avec la génération Y. Mais aussi à l'école : élèves et parents n'hésitent pas à contester une note ou une punition auprès des enseignants», constate Julie Pinsolle, chercheuse en sciences de l'éducation et enseignante à l'université de Bordeaux, qui, dans son livre «Une question d'autorité ?» (PUF, 2017), parle de «malaise éducatif». Mai 68 est passé par là.

Surtout, l'enfant a gagné un statut. Longtemps assimilé à un simple «tube digestif», il est devenu un sujet de droit, avec notamment la loi du 4 mars 2002, qui dispose que «les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent selon son âge et son degré de maturité». «Et puis, Françoise Dolto et la psychanalyse ont imposé l'idée qu'il fallait "parler vrai" à l'enfant et qu'une éducation trop rigide était néfaste, qu'elle créait des individus mal dans leur peau et dépourvus de confiance en eux. Les neurosciences ont confirmé cela. Aujourd'hui, plus personne n'a envie de revenir au modèle éducatif autoritaire qu'il a connu quand il était jeune. Le problème, c'est que les parents actuels n'ont pas de modèles auxquels se référer», développe l'universitaire.

Ajoutez à cela la pression liée à la volonté de réussir l'éducation de leurs descendants, les injonctions éducatives contradictoires, l'avènement d'une société plus égalitaire, où chaque décision doit être discutée et justifiée, et celui de la société de consommation, où le plaisir prévaut... et vous avez un

boulevard pour les négociateurs en culotte courte!

Entre le tout-autoritaire et le laxisme éducatif, les tenants de la parentalité bienveillante mettent en avant une sorte de troisième voie. « *L'idée est d'impliquer l'enfant dans la prise de décision et de le responsabiliser afin de favoriser sa coopération* », explique Béatrice Sabaté. En clair, d'entrer dans son jeu. « *Pour les plus petits, cela pourrait être: "Je veux que tu prennes ton petit déjeuner. Aujourd'hui, tu as le choix entre des tartines ou des céréales, qu'est-ce que tu préfères?" Pour les plus grands, ce sera par exemple: "Je veux que tu sois de retour de ta soirée avant 23 heures. Si je dois venir te chercher, dis-moi où tu veux que l'on se retrouve. Mais si tu préfères rentrer avec tes amis, fais en sorte d'être accompagné et de rentrer à l'heure à*



**Déroutés.** Pour Julie Pinsolle, chercheuse en sciences de l'éducation, le rapport à l'autorité a changé: les parents manquent de modèles éducatifs.

*la maison.* » Enfin, on se met d'accord sur une solution qui convienne à tout le monde, à l'intérieur de ces limites. Ainsi, si votre cadet traîne pour ranger sa chambre, vous pouvez lui laisser le choix de le faire avant ou après avoir joué à la console. Mais en lui précisant bien qu'il y a une heure limite.

Et si le contrat n'est pas honoré? On réfléchit ensemble à ce qui n'a pas marché. Plus tard, lorsque la colère est retombée. Et on réadapte ses exigences. « *Le dialogue est une posture éducative, pas un outil. C'est une démarche qui s'inscrit dans le temps. Quand l'accord n'est pas respecté, on en fait une occasion d'apprentissage. A l'inverse, lorsque l'enfant respecte l'accord, il ne faut pas oublier de le féliciter et de le valoriser, pour lui donner envie de poursuivre dans cette voie. Le but est de faire prendre*

*conscience aux plus jeunes qu'ils vivent dans un environnement constitué d'autres personnes et que celles-ci n'ont pas les mêmes envies ni les mêmes besoins au même moment qu'eux.* »

Une méthode plutôt bien perçue par le Dr Jean Chambry, pédopsychiatre et chef de service à l'hôpital Maison-Blanche à Paris, qui voit dans la capacité à gérer les conflits, à maîtriser ses émotions, à écouter l'autre, à argumenter et à s'affirmer des « *compétences utiles* ». Mais à condition que les règles du jeu soient claires: « *Certaines choses comme l'hygiène, la santé, la sécurité, la politesse, le respect des autres ne sont pas négociables. Pour que cela fonctionne, il faut poser nettement et fermement ces conditions dès le départ. Et surtout s'y tenir!* » dit-il.

**Principe de plaisir.** Autre chose à garder en tête: « *La famille n'est pas une petite démocratie où on vote à main levée. Les parents doivent garder l'ascendant sur l'enfant, car celui-ci ne sait pas ce qui est bon pour lui. Il est porté par ce que Freud appelait le principe de plaisir. Si quelque chose vient contrecarrer ce projet, il ne sera pas content et vous le fera savoir* », affirme le pédopsychiatre. Favorable à un modèle plus autoritaire, Didier Pleux, psychologue, met, quant à lui, en garde contre une bienveillance dénuée de fermeté. « *La frustration est un mal nécessaire au développement. Un jeune qui n'a pas appris à gérer la non-satisfaction de ses désirs devient un petit despote.* »

Il n'empêche: l'enfant parfait n'est plus tout à fait ce qu'il était. « *Il y a encore quelques décennies, les plus jeunes devaient être obéissants, avoir de bonnes notes à l'école et se taire. Aujourd'hui, les gens veulent des enfants épanouis*, observe Isabelle Cussac-Mazarguil, fondatrice du label Approuvé par les familles. *On est face à une nouvelle génération de parents qui ont compris qu'impliquer leurs enfants dans les décisions qui les concernent ne remettait pas en question leur autorité, que cela pouvait même être bénéfique.* » Pas tout à fait la démocratie. Mais une bonne manière de s'y exercer tout de même ■

## 10 règles pour un accord parfait

Comment dialoguer avec ses bambins sans perdre son autorité? Voici quelques règles d'or à respecter.

- 1 Distinguer le « négociable » du « parfois négociable »** – qui ne doit avoir lieu que dans des circonstances exceptionnelles – et du « jamais négociable » – que l'on peut expliquer, mais sans laisser de place à la remise en question.
- 2 Ecouter de manière active.** C'est-à-dire vraiment, en se mettant au niveau de l'enfant, en l'encourageant à s'exprimer, en le relançant et en reformulant ses propos afin d'être sûr de l'avoir compris et le lui montrer. C'est ce qui le mettra en confiance.
- 3 Exprimer clairement ce que l'on veut.** C'est vrai pour l'adulte, comme pour l'enfant, qui peut user de détours infinis par peur de se voir opposer un refus: « *Dis-moi vraiment ce que tu veux!* »
- 4 Jouer sur la forme pour faire accepter le fond:** « *Tu préfères aller te laver les dents avant ou après que je t'ai raconté une histoire?* »
- 5 Etre constant.** On ne revient sur un accord que si le contexte a radicalement changé.
- 6 Avoir du temps.** Si l'enfant commence à discuter le choix de ses chaussures avant de partir à l'école, on tranche, en promettant de revenir sur le sujet le soir même. Et on tient parole.
- 7 Savoir dire stop.** Lorsque le ton monte et que l'émotion devient trop forte, on propose un temps mort, avec la possibilité de reprendre plus tard la discussion.
- 8 Faire bloc.** A la moindre divergence parentale, les enfants s'engouffrent. Les parents doivent s'assurer d'être d'accord avant toute discussion.
- 9 Etre juste.** Ce qui n'est pas négociable pour un enfant ne l'est pas pour les autres membres de la fratrie. Dans le cas contraire, il faut en expliquer la raison clairement: « *Ton frère a le droit de sortir ce soir car il a deux ans de plus que toi. A ton âge, il ne sortait pas non plus le soir.* »
- 10 Sanctionner en cas de transgression.** C'est ce qui donne du poids aux règles du jeu. Mais plutôt en proposant des actions éducatives ou réparatrices qu'en privant son enfant de jeux vidéo.